

n° 48 - LOCATION HERBES DES CHEMINS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Décide

- de procéder à l'adjudication pour l'année 1977, des herbes des terrains et chemins Communaux.

Messieurs DAUX Léon et GAILLOT Maurice

sont désignés pour assister le Maire dans cette adjudication.